

■ Déclaration
d'engagement
des signataires

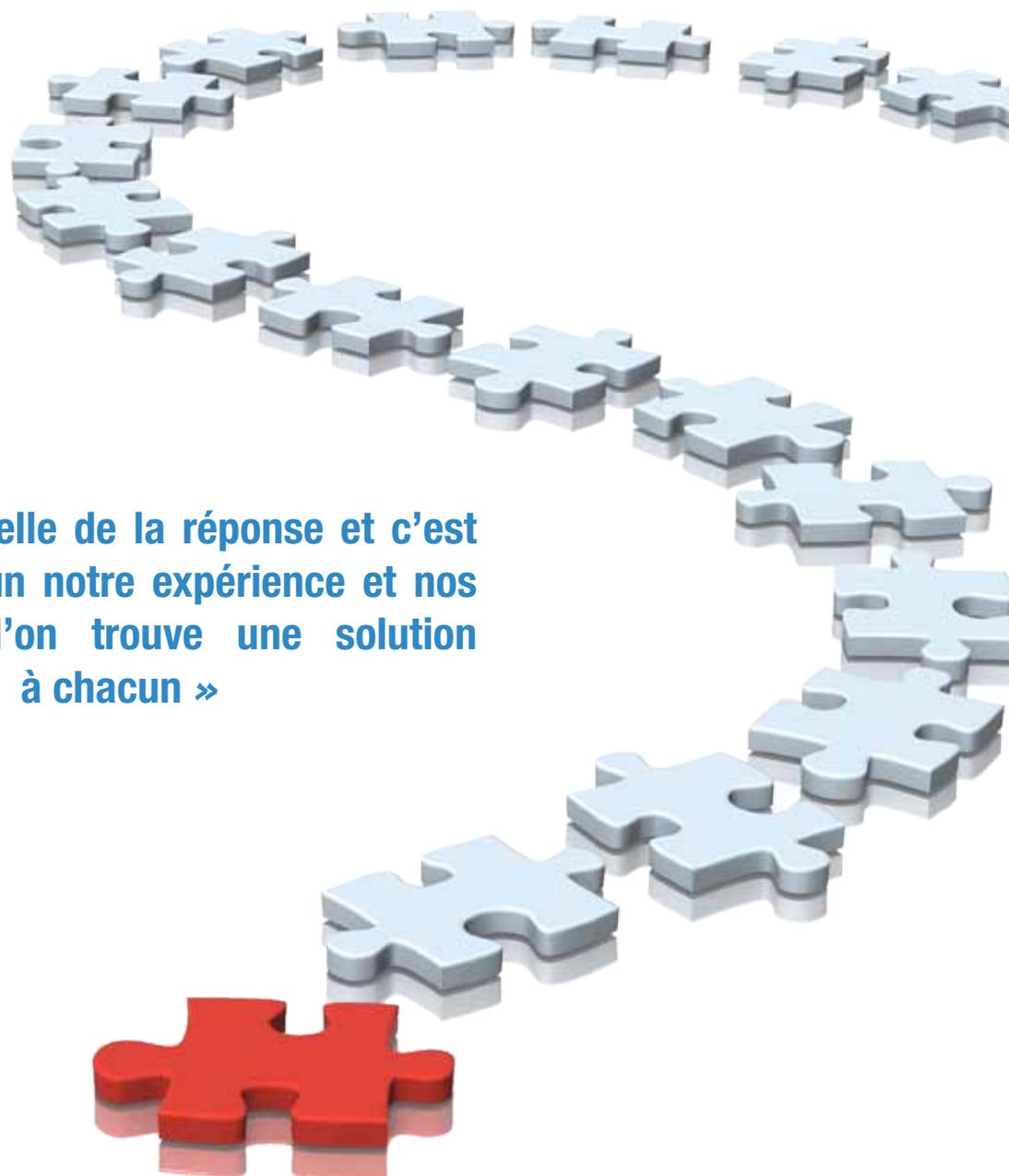


■ Vocation
du Club
Entreprises SR 69

CHARTRE D' ENGAGEMENT

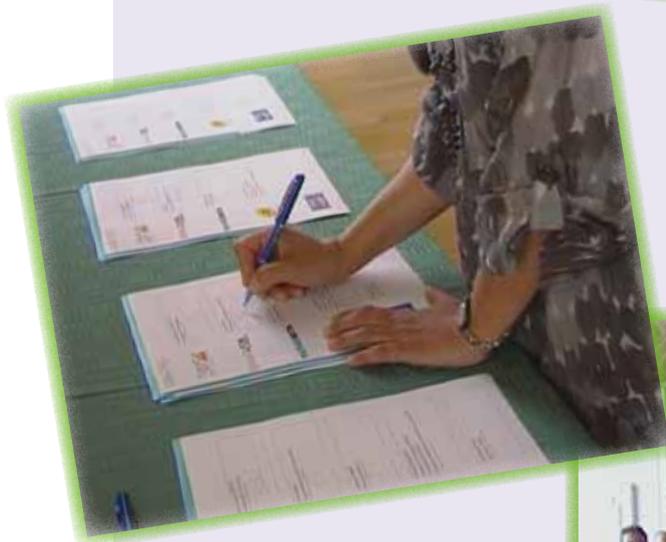
PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN MILIEU PROFESSIONNEL

2009-2012



**« On a tous une parcelle de la réponse et c'est
en mettant en commun notre expérience et nos
connaissances que l'on trouve une solution
adaptée à chacun »**

LES PHOTOS DE LA SIGNATURE



LA PARTIE COMMUNE DE LA CHARTE

L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers professionnels

Fondation du Club

1. les membres doivent participer aux travaux du club SR dans le cadre des groupes thématiques.
2. l'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte.
3. l'engagement peut se faire sur 5 ans avec signature de charte.

Fonctionnement du Club



Ambition du Club

1. convaincre d'autres entreprises de participer à une démarche SR et aux travaux du Club.
2. accompagner tout type de structure dans sa démarche PPRR - Plan de Prévention du Risque Routier - , notamment au niveau de la communication/prévention/sensibilisation.

Cadre de travail du Club

La responsabilité du Club se limite à :

1. être force de proposition et ne peut en aucun cas se substituer aux décisions prises par les directions de chaque entreprise.
2. le Club ne possède ni ressources, ni biens propres, ni personnel, ne lève pas de cotisations et ne reçoit pas de dons financiers .
3. son essence repose sur la mutualisation des connaissances de chacun des membres.



Pour les quatre années à venir, le Bureau Sécurité Routière (BSR) de la Préfecture du Rhône s'engage à soutenir les entreprises et fédérations professionnelles signataires de la charte qui souhaitent mettre en œuvre des programmes d'actions de sécurité routière.

Le Préfet du Rhône entend promouvoir la culture de sécurité routière



Partenaire de la première heure du Club Entreprises du Rhône, la Préfecture du Rhône s'engage fortement dans la prévention du risque routier professionnel auprès des entreprises.

En effet, en France, les accidents de la route sont désormais la première cause d'accidents mortels du travail, de mission et de trajets, tous secteurs d'activité confondus. Plus d'un accident mortel sur deux est un accident de la route.

Objectifs

La lutte contre les accidents de la circulation liés au travail constitue donc un axe fort de la politique départementale de sécurité routière. Dans cette optique, la Préfecture du Rhône a signé un document général d'orientations (DGO) qui formalise la mobilisation de l'ensemble des partenaires autour d'orientations et de véritables projets départementaux pour les années 2009 à 2012. Au travers de ce DGO, la Préfecture réaffirme sa volonté de renforcer et de développer les actions et les partenariats en proposant de faire du risque routier en entreprises l'une des priorités d'actions dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière.

Outre sa mission d'impulsion et de coordination de cette politique publique sur l'ensemble du territoire départemental, le Préfet du Rhône entend promouvoir la culture de sécurité routière au sein de ses services ainsi qu'au sein de l'ensemble des services déconcentrés. Ainsi, au titre des années 2009 à 2012, la Préfecture incitera l'ensemble des services de l'Etat dans le Rhône à mettre en place des plans de prévention des risques routiers.

Plan d'actions

Pour les quatre années à venir, le Bureau Sécurité Routière (BSR) de la Préfecture du Rhône s'engage à soutenir les entreprises et fédérations professionnelles signataires de la charte qui souhaitent mettre en œuvre des programmes d'actions de sécurité routière pour les salariés dans les entreprises et les apprentis dans les centres de formation professionnelle.

Plus concrètement, le Bureau Sécurité Routière propose aux

entreprises, aux artisans, aux professions libérales et aux fédérations professionnelles signataires de la charte du Club :

- de la documentation sécurité routière (affiches, dépliants, documentations diverses)
- des outils pédagogiques pour les actions de prévention
- des intervenants bénévoles spécialisés en sécurité routière compétents pour assurer des missions de conseil et d'animation voire de formation en milieu professionnel
- de la sensibilisation des responsables « sécurité routière » des entreprises signataires
- de mener une ECPA (Enquête Comprendre Pour Agir) lorsqu'un accident survient dans une entreprise partenaire
- de diffuser régulièrement l'actualité Sécurité Routière nationale et départementale

Suivi

La Préfecture du Rhône établira annuellement un rapport d'activités relatif aux actions qu'elle aura menées avec les entreprises et fédérations professionnelles membres du Club Sécurité Routière.

ENGAGEMENTS BAYER CROPSCIENCE

Cet aspect correspond parfaitement à la politique citoyenne que Bayer CropScience souhaite développer pour l'ensemble de ses activités en termes de développement durable et de respect de l'environnement.



Bayer CropScience considère le risque

routier comme un risque majeur pour la sécurité



Bayer CropScience

Bayer CropScience, leader mondial du secteur agrochimique, propose une gamme complète de produits innovants et de services fiables pour la protection des cultures incluant également les biotechnologies végétales et les semences.

Bayer CropScience est également numéro 1 mondial dans les domaines des produits à usage professionnel consacré à la protection des espaces verts, à la lutte anti ravageurs et contre les vecteurs de maladies.

Pour ses activités en France, Bayer CropScience SA basée à Lyon dispose d'une force de vente ainsi que d'un réseau de stations d'expérimentation répartis sur l'ensemble du territoire français.

Ces réseaux parcourent chaque année plus de 8,5 millions de km au titre de ses activités commerciales et techniques par tout temps

et sur tout type de route tout au long de l'année à bord de véhicules classiques et utilitaires variés.

C'est pourquoi Bayer CropScience considère le risque routier comme un risque majeur pour la sécurité de ses salariés qu'il convient de réduire autant que possible par des moyens adaptés.

les efforts portés en ce domaine auprès de ses salariés, ont un impact positif sur la sécurité des déplacements en général et notamment à titre privé.

Cet aspect correspond parfaitement à la politique citoyenne que Bayer CropScience souhaite développer pour l'ensemble de ses activités en termes de développement durable et de respect de l'environnement.

la sinistralité routière de ses différents réseaux et analyser les grandes causes de sinistralité pour proposer des campagnes de sensibilisations adaptées.

Les efforts portés ont un impact positif sur la sécurité des déplacements en général



Engagement

Bayer CropScience, membre fondateur du Club Entreprise du Rhône, souhaite poursuivre sa collaboration avec les services compétents de la préfecture du Rhône en matière de sécurité routière.

L'entreprise est convaincue que

Objectifs

Réaliser un programme de formation des conducteurs itinérants à la conduite préventive et à l'éco-conduite en incluant les salariés en contrat à durée déterminée saisonnier.

Etablir un observatoire de

Développer la communication auprès de ses salariés en particulier en relayant les thèmes de campagnes nationales de sécurité routière.

Analyser plus finement le risque trajet et proposer des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Suivi

Suivis des indicateurs de sinistralité et analyse des accidents par trimestre.

En respectant la charte Sécurité routière, nous défendons nos engagements de développement durable au sens large du terme et nous nous investissons dans un projet de concertation cohérent avec notre responsabilité professionnelle.

« S'impliquer pour avoir valeur d'exemple pour les petites structures »

Notamment nichées dans le domaine de la sécurité, nous sommes consultantes et formatrices, spécialisées en communication et comportementalisme.

Nos missions nous amènent à effectuer plus de 50000 kilomètres par an avec nos propres véhicules ou ceux de location. Pour des petites structures comme les nôtres, l'accident a non seulement des conséquences humaines mais aussi des effets dramatiques directs sur l'activité et l'économie de l'entreprise.

De plus, profondément conscientes de l'impact de chacun sur la société, nous avons intégrés depuis longtemps la notion de responsabilité sociale dans nos démarches.

Objectifs

Réfléchir nos trajets et itinéraires de manière à réduire les risques et notre empreinte écologique

Instaurer une meilleure «contextualisation» dans les démarches de l'entreprise à l'interne comme à l'externe

Développer une meilleure structuration des relations avec les parties prenantes de l'entreprise

S'impliquer pour avoir valeur d'exemple pour les petites structures

Plan d'actions

La gouvernance de ce projet se traduit de différentes manières :

A l'interne

Assurer les trajets longs et sur une journée pleine par 2 conducteurs
Choisir des véhicules à faible émission de CO2

Opter pour les modes de déplacement doux ou les transports en commun aussi souvent que possible

A l'externe

Concevoir des outils cohérents vis-à-vis de nos engagements environnementaux

Proposer des formations globales

Lutter contre les actions ponctuelles non inscrites dans le temps

En transversal

Coopérer activement au Club Entreprise Sécurité Routière 69

Nous avons intégrés depuis longtemps la notion de responsabilité sociale

Suivi

Contrôle régulier des différents points

Autodiscipline et engagement



En nous engageant activement à respecter la charte Sécurité routière, nous renforçons notre politique de développement durable, défendons notre image de marque auprès de nos clients et valorisons également le métier de nos conducteurs.

“ Valoriser le métier du conducteur aux yeux des autres usagers de la route par la recherche d'un comportement éco-citoyen responsable ”



Présent sur 222 plateformes et entrepôts frigorifiques à travers toute l'Europe, le groupe STEF-TFE, fort de 14 400 collaborateurs, est Leader européen sur le marché de transports de produits frais, surgelés et produits de la mer. Avec une flotte de plus 2500 ensembles et porteurs, le pôle transport parcourt chaque année plus de 300 millions de km.

En nous engageant activement à respecter la charte Sécurité routière, nous renforçons notre politique de développement durable, défendons notre image de marque auprès de nos clients et valorisons également le métier de nos conducteurs.

Objectifs

Trois objectifs majeurs ont été fixés :

Sécuriser nos conducteurs à leur poste de travail en maîtrisant au mieux les accidents responsables en circulation routière ou en manœuvre,

Réduire de manière sensible les nuisances sonores et l'émission en CO2 par une approche environnementale et novatrice de la formation,

Valoriser le métier du conducteur aux yeux des autres usagers de la route par la recherche d'un comportement éco-citoyen responsable.

Plan d'actions

Un plan d'action Prévention Sécurité fixe les règles et les obligations minimales en matière formation, de sécurité et d'environnement.

Formation

Mise en œuvre dans chacune des régions d'une structure de formation adaptée aux objectifs. Cette structure comprend un formateur d'entreprise habilité pour 120 conducteurs au minimum, Evaluation annuelle obligatoire des savoir faire métiers en situation de travail.

Accompagnement individuel systématique des conducteurs en phase de recrutement et pour tous ceux ayant des comportements à risque répertoriés.

Sécurité

Maintenance préventive du parc de véhicules,

Choix de matériels les plus performants utilisant la sécurité passive (sellette haute sécurité, contrôle électronique des attelages, radars de recul, mains coulissantes pour flexibles et raccords...),

Journée de « prévention sécurité annuelle » axée « risques professionnels »,

Généralisation des analyses sur accidents pour tout accident responsable.

Environnement

Réduction de la signature

CO2 des groupes frigorifiques (système à l'azote liquide non polluants),

Formation novatrice à l'éco-

Formation
Sécurité
Environnement

conduite, axée sur la réduction en CO2 (Système HDM ECO MOBIL).

Suivi

Suivi mensuel des indicateurs de sécurité routière et du travail et du développement durable, Suivi mensuel individuel de la performance de chaque conducteur (Challenge sécurité et développement durable inter-région).

Audit annuel systématique du plan de prévention.

ENGAGEMENTS BTP RHÔNE

Prévenir le risque routier est une priorité pour les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics.

Les accidents de la route sont la première cause d'accidents mortels du travail, tous secteurs d'activités confondus. A ce titre, le risque routier professionnel est une préoccupation majeure pour la profession.

Le risque routier représente 53 % des accidents mortels dans le BTP



La Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics du Rhône rassemble près de 800 entreprises dont la moitié sont des entreprises artisanales et de toutes spécialités en Bâtiment et en Travaux Publics.

Elle représente les intérêts de la profession, assiste et accompagne les entreprises dans toutes leurs préoccupations au quotidien et dans tous les domaines de l'entreprise, elle assure l'information et la promotion des métiers auprès des jeunes, propose des formations adaptées et développe des partenariats indispensables à ces objectifs.

Créée en 1863, elle est affiliée sur le plan national, à la FFB (Bâtiment) et la FNTF (travaux publics) ayant chacune leur représentation régionale (FFBRA et FRTP.)

Prévenir le risque routier est une priorité pour les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics.

Les accidents de la route sont la première cause d'accidents mortels du travail, tous secteurs d'activités confondus. A ce titre, le risque routier professionnel est une préoccupation majeure pour la profession.

Le risque routier représente 53 % des accidents mortels dans le BTP.

Consciente de la réalité de ce risque, la Fédération du BTP du Rhône a inscrit le risque routier parmi ses actions prioritaires.

Objectifs

Les entreprises adhérentes doivent être en mesure de sensibiliser leurs salariés au risque routier.

Celles-ci doivent avoir accès à des sessions d'information (exemple Pacte BTP) et doivent pouvoir proposer aux plus jeunes des formations dans le cadre de leur apprentissage.

Plan d'actions

La Fédération propose, à ses entreprises adhérentes, de participer à des sessions d'information organisées par la Fondation du BTP sous l'appellation « Pacte BTP ».

La Fédération se fait également le relais des

actions menées par les différents organismes de prévention du BTP (OPPBT, BTP Santé Prévention, CRAM, BTP Santé au Travail...) en priorisant l'information et la sensibilisation des jeunes en formation (apprentis et autres) par le développement d'actions communes avec les centres de formation en s'intéressant notamment aux problématiques relatives aux deux roues.

Ces actions se mettent en perspective avec d'autres actions menées en parallèle (addictions, nouveaux comportements avec l'éco conduite...).



ENGAGEMENTS CAPEB RHÔNE



Cet engagement à respecter la charte Sécurité Routière permet d'être cohérent également avec notre politique pour le développement durable, de valoriser l'image de l'artisanat du bâtiment.

Inciter les entreprises adhérentes à rechercher les conditions d'amélioration des compétences en matière de conduite

La CAPEB, Organisation Professionnelle représentative de l'artisanat du Bâtiment, forte de 100000 adhérents sur le territoire national répartie en 103 syndicats départementaux, dont le Rhône avec près de 2 000 adhérents, est particulièrement attachée au développement de toute forme d'actions tendant à prévenir les accidents du travail dans la branche professionnelle. Les accidents routiers constituent aujourd'hui un risque majeur et nous estimons nécessaire que les différents acteurs de la prévention s'unissent à l'effort d'information et de sensibilisation à ce risque tant auprès des salariés que des chefs d'entreprise.

Cet engagement à respecter la charte Sécurité Routière permet d'être cohérent également avec notre politique pour le développement durable, de valoriser l'image de l'artisanat du bâtiment.

Objectifs

La sensibilisation des entreprises et des salariés du bâtiment : la CAPEB mobilisera ses ressources internes afin de développer cette sensibilisation sur la prévention des accidents routiers.

Inciter les entreprises à équiper les véhicules légers utilitaires de systèmes de sécurité passive (airbag, ceintures de sécurité, EPS, climatisation ...)

Sensibilisation Equipement Formation

Insister sur la nécessaire séparation de la partie habitacle et de la partie chargement afin d'éviter le sur-accident dû au chargement.

Rappeler aux chefs d'entreprise que le véhicule doit être maintenu en bon état de fonctionnement et périodiquement vérifier tout en incitant le salarié à informer son employeur de tout défaut d'entretien ou anomalie constatée (panne de clignotant, rétroviseur cassé ..)

Maintenir l'image de l'entreprise et à la fois pour la sécurité de conducteurs, inciter ces derniers à adopter une conduite courtoise et responsable.

Inciter les entreprises adhérentes à rechercher les conditions d'amélioration des compétences en matière de conduite de leurs salariés, en intégrant les risques de la consommation d'alcool et de l'utilisation des portables.

Plan d'actions

Sensibilisation

Diffuser des articles de presse dans le Bâtiment Artisanal, revue mensuelle spécialisée, tirage 81000 exemplaires, Conception, réalisation et diffusion d'un dépliant présentant les actions simples à mettre en œuvre,

Equipement des véhicules

Etablir des contacts avec les principaux constructeurs afin que les VUL bénéficient des équipements de sécurité de série et non plus en option ainsi que des systèmes de rangement facilement adaptables. Intégrer ces éléments dans les contrats de prévention quand ils existent.

Formation

Mettre en place des formations ad hoc adaptées aux objectifs pour les entreprises et avec l'appui des CFA, adaptés aux apprentis.

Suivi

Faire un point régulier avec les entreprises sensibilisées pour évaluer les résultats et les changements de comportement.

Une fois par an faire un point avec la CRAM, la délégation Régionale de la sécurité routière et l'union régionale CAPEB sur la réalisation concrète des actions prévues.



ENGAGEMENTS COLAS RHÔNE-ALPES



Entre 1997 et 2008, la fréquence des accidents liés à la circulation routière a diminué de plus de 40 % grâce à cette politique active de prévention.



COLAS est présent dans tous les métiers liés à la construction et l'entretien des routes et de toutes les autres formes d'infrastructures de transport, d'aménagements urbains et de loisirs, d'équipements industriels et commerciaux : routes, autoroutes, pistes d'aéroport, plateformes logistiques, voies de transport en commun en site propre, parcs de stationnement...

Objectifs

Pérenniser et améliorer encore les résultats obtenus ;
Poursuivre la sensibilisation des nouveaux collaborateurs (y compris les conducteurs non chauffeurs professionnels) ;
Porter une attention toute particulière aux équipements permettant d'éviter les accidents de circulation, d'une part, et les accidents survenus à l'occasion de manœuvres sur les chantiers, d'autre part ;
Poursuivre les efforts engagés dans le domaine de l'organisation des chantiers et de la gestion des déplacements ;

Exploiter toute contribution de la DISCR/DSCR, de la préfecture du Rhône, de la CNAMTS et du Club Entreprise pour améliorer les résultats ;
Faire partager l'expérience acquise par notre groupe dans le domaine de la sécurité routière aux autres membres du Club Entreprise.

Plan d'actions

L'évaluation des risques liés aux déplacements par une double approche : l'intégration du risque circulation dans le document unique ; et l'analyse des accidents ;

La poursuite des actions formation par le coordonnateur sécurité routière de l'entreprise, le responsable assurance et les relais sécurité routière nommés dans chaque entité.

La réalisation d'audits de conduite des conducteurs de véhicules de l'entreprise ;

La révision et le renouvellement régulier des véhicules d'entreprise

L'utilisation de véhicules disposant des équipements

nécessaires pour assurer la sécurité passive et active ainsi qu'une aide au respect du code de la route (ABS, airbags, témoins de port de ceinture, limiteurs de vitesse, équipements d'assistance de recul) ;

Identifier et faire emprunter les itinéraires les plus sûrs :

- en sensibilisant les salariés à l'utilisation de l'information trafic avant les déplacements

- en organisant des formations « prévention des risques liés à l'alcool et aux stupéfiants »

- en les incitant à réfléchir à l'organisation de leurs déplacements notamment lors de la préparation de chantiers.

Suivi

Réalisation de statistiques accidents « circulation routière » pour chaque établissement.

Réunion annuelle des relais sécurité routière pour le bilan des actions engagées et celles à venir.

Comptabilisation des actions de formation, des audits de conduite et des analyses d'accidents.

Engagement

“Plus de 2000 actions de formations ont déjà été réalisées”

Construire des routes sécurisées en assurant l'intégrité physique de ses 2600 collaborateurs est une des préoccupations constantes de COLAS Rhône-Alpes qui compte : 413 Poids Lourds, 555 VL et VUL, 710 engins

Le Groupe COLAS a engagé depuis 1997 un partenariat avec la délégation Interministérielle à la Sécurité Routière formalisé dans une Charte Sécurité Routière renouvelée en 2001, 2004 et 2009. Elle prévoit la mise en œuvre d'un programme de maîtrise du risque circulation dans ses filiales telle que COLAS Rhône-Alpes. Ainsi entre 1997 et 2008, la fréquence des accidents liés à la circulation routière a diminué de plus de 40 % grâce à cette politique active de prévention basée sur une mobilisation assidue et quotidienne et à la réalisation d'actions de prévention performantes et durables.

ENGAGEMENTS CRAM RHÔNE-ALPES



La CRAM Rhône-Alpes s'est engagée auprès de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) à la promotion et à la mise en place de Plans de Prévention du Risque Routier (PPRR) en Entreprise.

Rouler pour le travail, c'est du travail

La Cram Rhône-Alpes est un organisme régional de la Sécurité Sociale, géré par les partenaires sociaux. Dans le cadre de ses missions de Service Public, la Cram Rhône-Alpes est notamment l'assureur social des entreprises de la région, contre les risques Accident du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP).

La Cram Rhône-Alpes a en charge:

- Le suivi statistique des sinistres
- Le calcul des cotisations AT/MP des entreprises
- Le développement de la prévention des risques professionnels.

Engagement

En 2007, les accidents routiers intervenus tant sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail que dans le cadre du travail ont représenté près de 46 % des accidents du travail mortels, selon les données de la CNAMTS.

Rouler pour le travail, c'est du travail : le risque routier est l'un des principaux risques professionnels.

Les codes de bonnes pratiques adoptés par les partenaires sociaux dans le cadre de la Commission des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Sécurité Sociale, donnent une ligne directrice pour la mise en place de mesures de prévention durables aussi bien pour les déplacements dans le cadre des missions que ceux dans le cadre des trajets.

La CRAM Rhône-Alpes s'est engagée auprès de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) à la promotion et à la mise en place de Plans

de Prévention du Risque Routier (PPRR) en Entreprise.

D'autre part la CRAM est elle même une entreprise employant 2000 personnes répartis sur 70 sites en Rhône-Alpes

Objectifs

Le service Prévention des risques professionnels et de la santé au travail s'engage à :

Une ligne directrice pour la mise en place de mesures de prévention durables

participer au Club des entreprises du Rhône et apporter son concours en matière de méthodologie et d'accompagnement d'actions, fournir les documentations et supports de formation utiles pour le déploiement d'actions

faciliter les échanges d'information avec d'autres actions régionales médiatiser l'action du club d'entreprises par ses propres moyens de communication et auprès des réseaux de référents sécurité routières formés

poursuivre auprès de son propre personnel les actions visant à une meilleure prise en charge

du risque routier, ainsi que les actions de formation et de communication interne.

Plan d'actions

Pour accomplir ses missions, la Cram Rhône-Alpes dispose d'une équipe de 75 ingénieurs-conseils et techniciens-conseils. Ces spécialistes de la prévention sont chargés de :

Détecter les risques au niveau de chaque activité

Etudier les moyens de prévention adaptés pour la maîtrise de ces risques

Ils utilisent pour cela différents moyens:

Conseils techniques et organisationnels

Incitations financières

Brochures techniques, affiches, films, documents de sensibilisation, site internet (dossier risque routier sur www.cramra.fr)

Stages de formation à la sécurité pour les employeurs et leurs salariés (stage PPRR...)

Suivi des indices d'accidentologie régionaux et départementaux



ENGAGEMENTS ERDF-GRDF



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



Notre politique régionale de prévention santé sécurité affirme comme valeur fondamentale la préservation de l'intégrité physique de chacun. {...} L'importance que nous attachons à la maîtrise du risque routier explique pourquoi nous sommes membres du club entreprise depuis sa fondation.

Filiale d'EDF, ERDF assure la construction, la conduite, le dépannage et la maintenance du réseau public de distribution d'électricité. Filiale de GDF Suez, GrDF assure les mêmes missions pour le réseau de distribution de gaz naturel et y ajoute celle de développer le réseau de gaz naturel en organisant la promotion de ses usages. Le service commun entre ERDF et GrDF compte sur le Rhône 904000 clients électricité, 430000 clients gaz, 18500 km de réseau électricité, 4486 km de canalisation gaz et 1600 salariés.

Objectifs

Notre politique régionale de prévention santé sécurité affirme comme valeur fondamentale la préservation de l'intégrité physique de chacun. Un des objectifs est notamment de n'avoir aucun accident véhicule en responsabilité ayant une conséquence corporelle. Cette politique impose le respect strict de fondamentaux sécurité, qui intègrent le risque routier. L'importance que nous attachons à la maîtrise du risque routier explique pourquoi nous sommes membres du club entreprise depuis sa fondation.



“Cette politique impose le respect strict de fondamentaux sécurité”

Plan d'actions

Accompagnement

Sensibilisation annuelle des agents au risque routier par des séquences interactives (code de la route, dangers de la route...)

Organisation de forums prévention comprenant des ateliers sur le risque routier

Point d'attention porté sur l'utilisation du téléphone portable au volant et de l'usage de tout type d'appareil électronique

Formation à l'éco conduite dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise

Expérimentation d'un référentiel de compétences en conduite (CNAM)
Formation à la conduite deux roues et tout terrain

Sécurité des véhicules

Veille réglementaire et technologique sur le risque routier
Entretien des véhicules
Evolution du parc de véhicules

Suivi des actions

Suivi mensuel du nombre d'accidents en trajet
Analyse systématique de tout accident de trajet par la méthode

de l'arbre des causes
Suivi mensuel de l'avancement des plans d'action prévention incluant les actions de prévention routière

Mise à jour du Document Unique



La FONDATION du BTP, reconnue d'utilité publique depuis janvier 2004, sensibilise au risque routier les acteurs du BTP en région Rhône-Alpes et dans le département de la Saône-et-Loire.



« Sensibiliser les acteurs du BTP aux risques encourus sur la route »

La FONDATION du BTP, reconnue d'utilité publique depuis janvier 2004, s'attache à promouvoir des œuvres sociales pour les acteurs du BTP en région Rhône-Alpes et dans le département de la Saône-et-Loire. Ses interventions s'inscrivent dans trois grandes orientations: la prévention des risques professionnels, la solidarité entre les générations et la lutte contre l'exclusion.

Chaque année les accidents routiers enregistrés pour le secteur du BTP ont pour conséquence plus de 650000 journées de travail perdues, ce qui correspond à la fermeture d'une entreprise de 3 000 personnes pendant 1 an (source CNAM).

- Sensibiliser les acteurs du BTP aux risques encourus sur la route
 - Inciter chaque conducteur à modifier/adapter son comportement au volant
 - Réduire le nombre d'accidents
- Au 30 septembre 2009, près de 26 500 salariés d'entreprise

sessions de sensibilisation auprès des salariés des entreprises et des jeunes et des adultes en formation dans les établissements situés sur son territoire géographique (pour les moins de 100 personnes)

- à assurer gratuitement la formation sur une journée

- à sensibiliser également à l'éco-conduite les entreprises grâce à la nouvelle formule de la version « salariés » de PACTE BTP
- à remettre à chaque personne sensibilisée un livret d'engagement personnel ainsi qu'un kit prévention
- à délivrer à chaque entreprise ou établissement de formation une attestation à intégrer au Document Unique d'Evaluation des Risques
- à communiquer sur l'opération avec son site Internet, par le biais de l'organisation professionnelle et par tout autre moyen ou support adapté.



Illustration GRAPHITO Création pour la Fondation du BTP

et plus de 6 000 jeunes et adultes en formation sont inscrits à une session ou ont déjà été sensibilisés.

Plan d'actions

Pour la durée de la charte sécurité routière, la FONDATION du BTP s'engage :

- à assurer gratuitement des

d'animateurs-relais à qui seront fournis les outils nécessaires au déploiement de l'opération en entreprise ou en centre de formation (pour les plus de 100 personnes)

- à inciter à une prise de conscience à l'aide d'un CD-ROM interactif composé de vidéos avec témoignages, rappel des grands principes et tests

Objectifs

Forts de ce constat, les administrateurs de la FONDATION du BTP ont choisi de déployer dès mars 2006 une vaste opération de sensibilisation au risque routier l'opération PACTE BTP dont les objectifs sont les suivants :

Suivi

Le suivi du déploiement de PACTE BTP est effectué de façon régulière, à l'aide :

- des fiches de présence permettant de comptabiliser les personnes effectivement sensibilisées,
- des fiches récapitulatives de sessions transmises par les animateurs qui déploient PACTE BTP,
- de retours d'expérience qualitatifs ponctuels.

ENGAGEMENTS GRAND LYON

Cette démarche d'engagement a pour objets de promouvoir la politique nationale de sécurité en sensibilisant l'ensemble des agents et de diminuer le nombre de d'accidents de la route.



La communauté urbaine est entrée en fonction en 1969 afin de prendre en charge les compétences qui lui avaient été transférées par les communes. Aujourd'hui, le Grand Lyon compte 57 communes, ce qui représente 1 300 000 habitants et 4780 agents.

Les compétences de la communauté s'articulent autour de deux grands axes:

- L'urbanisme et l'habitat: schéma directeur, plan d'occupation des sols, le logement social, la création et la rénovation de zones d'habitat ou d'activité.
- Les services publics fondamentaux comme la voirie, l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères. D'autres activités sont sous-traitées.

Le parc automobiles de la communauté urbaine, toutes directions confondues, compte 150 poids lourds, 50 véhicules de nettoyage et environ 1000 véhicules légers.

Objectifs

De ce fait, le Grand Lyon est déterminé à poursuivre sa vigilance contre l'insécurité routière, débutée il y a déjà plusieurs années.

Cette démarche d'engagement a pour objets de promouvoir la politique nationale de sécurité en sensibilisant l'ensemble des agents et de diminuer le nombre de d'accidents de la route.

Plan d'actions

Pour se faire, la communauté urbaine de Lyon s'engage à poursuivre ses actions en direction des agents en:

- Communiquant régulièrement sur la prévention routière par l'intermédiaire de Globe (intranet).
- Ciblant les métiers fortement exposés (Voirie, Propreté) par des campagnes de communication orientées sur leurs métiers.
- Poursuivant les campagnes

annuelles de prévention à destination de l'ensemble des agents

- Continuant à partager avec les entreprises du Club entreprises du Rhône et en profitant du retour d'expérience des quatre projets en cours: portable au volant, trajet domicile-travail/PDE, partage de la route VL/PL/2 roues et piétons, et conduites addictives auquel nous participons.

- Réfléchissant avec l'ensemble des directions sur l'opportunité de relancer un réseau d'animateurs sécurité routière (Qui?, comment ?) et sur l'organisation des analyses d'accidents (qui ?, quand ?, quels risques à analyser ?, comment ?, dans quels objectifs ?)

- Poursuivant nos actions de formation : FIMO/FCO pour les chauffeurs poids lourds et conduites préventives pour les volontaires

Suivi

Afin d'évaluer les résultats de nos engagements, nous poursuivrons la réalisation d'analyses statistiques et des bilans annuels sur les accidents de circulation.

“Le Grand Lyon est déterminé à poursuivre sa vigilance contre l'insécurité routière”

Partager avec les entreprises du Club entreprises du Rhône et en profitant du retour d'expérience durables



ENGAGEMENTS KEOLIS LYON

En adhérant au Club Entreprises Rhône, Keolis a la volonté de s'inscrire dans un réel partage d'expériences, essentiel à ses yeux pour faire face à l'ensemble des problématiques de sécurité routière.

“ La maîtrise du risque routier est une priorité pour Keolis ”



Keolis Lyon est une filiale du groupe Keolis, leader du transport public de voyageurs en France. Keolis Lyon exploite le réseau TCL pour le compte du SYTRAL en assurant quotidiennement sa mission de service public et en garantissant la sécurité, la fiabilité et la convivialité sur l'ensemble de l'espace transport.

- Chiffres Clés de Keolis Lyon
- 4300 salariés dont 2500 conducteurs
 - 4 lignes de métro, dont une ligne automatique,
 - 4 lignes de tramway
 - 131 lignes de bus régulières, minibus et trolleybus et 111 lignes scolaires
 - 1 350 000 voyages par jour
 - 358 millions de voyages annuels, soit 300 voyages par habitant et par an
 - 51 millions de km parcourus

La maîtrise du risque routier est une priorité pour Keolis.

Objectifs

La problématique sécurité routière, en raison de son coût humain et financier est indéniablement une priorité pour le groupe Keolis, soucieux que ses 27 000 conducteurs (2200 à Lyon) soient les meilleurs ambassadeurs possibles d'une conduite adaptée, sécurisée et harmonieuse pour la clientèle. En adhérant au Club Entreprises Rhône, Keolis a la volonté de s'inscrire dans un réel partage d'expériences, essentiel à ses



yeux pour faire face à l'ensemble des problématiques de sécurité routière.

Un engagement chiffré : augmenter de 12 % en cinq ans le nombre de kilomètres parcourus entre deux accidents.

Plan d'actions

3 points essentiels à conjuguer :

la formation

FCO : Formation Complémentaire Obligatoire imposée par l'Etat à chaque conducteur tous les 5 ans. L'institut de formation Keolis s'est doté d'outils : référentiel de conduite (200 scénarii en 3D d'événements liés à la conduite préventive).

la prévention

Le groupe Keolis vient d'acquérir 4 simulateurs de conduite pour

de récompenses en fonction du faible taux d'accidentalité du conducteur est une motivation supplémentaire dans la prévention de l'accidentologie.

La sensibilisation

Keolis Lyon organise des forums internes, et notamment les Journées animation et prévention accidents au cours desquelles les conducteurs sont sensibilisés aux situations à risques et aux conséquences engendrées.

Enfin, Keolis pratique l'analyse systématique des accidents avec les grilles d'analyse VECO (Véhicule, Environnement, Conduite, Organisation) avec actions correctives, ou FASA (formulaire d'Analyse Simplifié d'Accident).

sensibiliser ses conducteurs et de déclencher le comportement adéquat lors de situations à risques.

Le critère d'attribution



ENGAGEMENTS LA POSTE

L'ENSEIGNE - DOTC

La protection de la santé au travail et la prévention des risques professionnels sont, pour La Poste, une préoccupation majeure pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des postiers.

Ainsi, depuis de nombreuses années, La Poste au plus haut niveau national développe une politique de prévention sur les accidents du travail et notamment, dans le domaine de la Prévention Routière.



LA POSTE

La Poste du Rhône métiers COURRIER ET ENSEIGNE avec un parc routier d'environ 900 véhicules « 4 roues », 500 « 2 roues 125 et 50 CM 3 » et plus d'un million de kilomètres parcourus par an souhaite continuer l'action sécurité routière initiée par la PREFECTURE DU RHONE par le renouvellement de son adhésion au « Club Entreprises du Rhône ».

Ses principaux risques sont les déplacements professionnels pendant le temps de distribution du courrier avec des véhicules 2 roues motorisés et 4 roues (VL)

Pour ce faire elle s'engage à mener des actions de « sensibilisation à l'insécurité routière » auprès de son personnel utilisateur du domaine public.

La Poste participera aux réunions organisées par les partenaires sous l'égide de la Préfecture du Rhône.



Objectifs

Impulser des actes et des comportements de prévention auprès des facteurs, des agents commerciaux et du personnel appelé à utiliser des véhicules de service.

Réduire le nombre des accidents de circulation survenus lors des déplacements professionnels ou lors des trajets travail/domicile/travail.

Analyser les accidents et en tirer des conclusions de façon à mettre en œuvre des actions correctives et préventives.

Responsabiliser les conducteurs.

Plan d'actions

Enregistrer tous les accidents de circulation dans l'outil « SIPREVA » de façon à mieux appréhender les accidents de la circulation

Responsabiliser les conducteurs (au moins 2 accidents responsables en 1 an) par un entretien avec le Directeur d'Etablissement.

Réunir les Responsables d'établissements de La Poste pour les sensibiliser à la Sécurité Routière et aux programmes d'actions.

Assurer le suivi des statistiques



Développer les programmes de formation existants : stage de prévention routière initial (1 journée), stage de recyclage tous les 5 ans

Remise des habilitations de conduire conformes (instructions 23/01/04) à tous les agents de la poste courrier qui utilisent un véhicule, 2 RM, 4RM dans le cadre de leurs fonctions

Développer et intensifier les actions de suivi de conducteurs « accidentogènes » avec comptes rendus d'accompagnements à l'appui.

et effectuer une analyse sur la typologie des accidents et les causes principales (arbres des causes)

Suivi

Effectuer un bilan annuel sur les accidents de la circulation et leur évolution avec un rapport annuel qui sera présenté en CHSCT du département, et en conseil de Directeur

ENGAGEMENTS MACIF RHÔNE-ALPES



RHÔNE-ALPES

Convaincue que les accidents ne sont pas une fatalité et qu'un comportement préventif permet d'en éviter beaucoup, la Macif est activement impliquée dans le domaine de la Prévention depuis plus de 20 ans et partenaire, dès sa création, du Club entreprises.

Le Groupe Macif couvre l'ensemble des besoins de ses 4,662 millions de sociétaires (assurance de biens, assurance de personnes, épargne, assistance, crédit, services à la personne...). Première société d'assurance auto et 2 roues en France en nombre de véhicules assurés, avec 5,687 millions de véhicules pour un chiffre d'affaires de 1,713 milliard d'euros en 2008, la Macif assure 4,897 millions de véhicules particuliers 4 roues. Le taux de pénétration du parc automobile français est de 13%. En Assurance 2 roues, la Macif détient plus de 25% de parts de marché, avec 688 330 véhicules 2 roues assurés.

En 2008, Macif Prévention a organisé 1 600 actions de prévention dans toutes les régions françaises et sensibilisé 490 000 personnes.

Organisée en 11 régions autonomes depuis 1987, la Macif Rhône Alpes est profondément insérée dans son environnement économique et social. Elle couvre 10 départements : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes, la Haute-loire, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie. En lien avec les points d'accueil, 187 délégués régionaux élus par les sociétaires les représentent auprès des instances de la mutuelle.

En Rhône Alpes, 636 595 sociétaires font confiance à la Macif.

Objectifs

Le service prévention de la Macif Rhône Alpes s'engage :

- A apporter son concours au club pour réaliser des actions de terrain
- A valoriser l'action du club par ses propres moyens de communication

- A poursuivre auprès de son propre personnel les actions de sensibilisation par de la formation et de la communication interne.

Plan d'actions

- Du personnel dédié à la prévention à temps pleins pour



animer les actions de terrain.

- Des outils hautes technologie comme un simulateur de



conduite, une voiture tonneau, un ergovision, des simulateurs d'alcoolémie, des documents de sensibilisation... etc .

- Une communication régulière en interne comme en externe via des affichages, intranet, publications...

- Des programmes de formation de stage de prévention routière (1 journée), pour les salariés de la région.

- Une politique développement durable visant à limiter et/ou optimiser les déplacements (visioconférences...), favoriser le covoiturage et l'eco-conduite

Suivi

- Effectuer un bilan annuel chiffré de toutes les animations réalisées auprès des entreprises adhérentes du club.

- En interne, suivi des accidents de la circulation trajet travail et Travail et leur évolution avec un rapport annuel qui sera présenté en CHSCT et en comité de direction.

Engagement

Convaincue que les accidents ne sont pas une fatalité et qu'un comportement préventif permet d'en éviter beaucoup, la Macif est activement impliquée dans le domaine de la Prévention depuis plus de 20 ans et partenaire, dès sa création, du Club entreprises. Elle sensibilise chaque année près de 600 000 personnes avec un budget de 4,9 millions d'euros dédié à la prévention : sécurité routière, prévention des accidents de la vie courante, du suicide,

sécurité en mer et prévention des risques naturels majeurs. En région, la Macif Rhône Alpes met en place des actions Sécurité Routière à destination de ses sociétaires, des entreprises, du grand public (avec notamment des partenariats) et des délégués et salariés de la mutuelle.

Par exemple :

- Partenariat avec la télévision lyonnaise TLM et la Préfecture du Rhône pour la diffusion de la rubrique «La Route c'est du Sérieux» dispensant des conseils de Sécurité Routière. Participation à l'opération « Etapes Sportives » avec la société d'autoroutes lors des week-ends de départ et retour de vacances.

- Collaboration avec la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiants) par la mise à disposition de nos matériels d'animation sur les campus de la région lyonnaise membres du Club Sécurité Routière.



ENGAGEMENTS

RTE RHÔNE-ALPES AUVERGNE



La conduite sur route fait partie de l'activité professionnelle, la sécurité routière est intégrée dans notre culture d'entreprise.

RTE en Rhône-Alpes Auvergne gère un réseau électrique de 17 000 km de lignes à haute et très haute tension (63 000 à 400 000 volts) et emploie 950 collaborateurs répartis sur 5 sites (Lyon, Grenoble, Clermont, Albertville, St Etienne). Tous les salariés effectuent chaque jour le trajet domicile travail et nombreux sont les salariés concernés par des déplacements professionnels sur les 11 départements.

Dans le cadre de la politique santé sécurité de l'entreprise, la région RAA fait de la prévention du risque routier - mission et trajet - une priorité. Ce risque est placé au même niveau que les risques « cœur de métier ». La conduite sur route fait partie de l'activité professionnelle, la sécurité routière est intégrée dans notre culture d'entreprise.

Objectifs

Nous sommes tous concernés par la sécurité sur la route, quelle que soit notre fonction. Nous devons poursuivre l'effort engagé depuis cinq années.

L'objectif des trois prochaines années est triple :

- Réduire de manière significative le nombre et la gravité des accidents, tant matériels que corporels, en mission ou en trajet,
- Faire prendre conscience à chacun que sa sécurité sur la route dépend de son comportement,
- Intégrer le risque routier à la politique de développement durable de RTE.

Plan d'actions

- Mobiliser les responsables hiérarchiques sur leur responsabilité et l'obligation d'exemplarité en matière de prévention du risque routier,
- Sensibiliser l'ensemble des agents au risque routier à travers la formation et notamment sur le comportement de conduite,
- Être tous exemplaire sur le respect des lois et du code de la route et notamment sur l'interdiction d'utiliser le portable en conduisant,
- Mettre en garde les salariés sur la consommation d'alcools, de drogues ou de médicaments avant la conduite en veillant notamment à l'application du taux d'alcoolémie zéro,
- Mettre à disposition des véhicules adaptés aux salariés (il appartient aux salariés de vérifier le bon état apparent du véhicule



“Conduire en sécurité fait partie de notre métier”

et d'alerter l'employeur en cas de problème),

- Promouvoir l'utilisation des médias (audio/visio conférences) pour limiter les déplacements sur route et favoriser les transports en commun,

- Réaliser systématiquement une analyse de tous les événements «risque routier» (presqu'accident, accident, sinistre) pour dégager des actions de progrès et de les partager sur l'ensemble de la région.

Et plus particulièrement pour le risque « trajet » :

- Réaliser par site, un diagnostic pour mieux connaître les caractéristiques des trajets «domicile travail» effectués par les salariés afin d'identifier les actions de prévention les mieux adaptées,

- Inciter les salariés à opter pour les transports en commun et le co-voiturage,

- Inciter les salariés à veiller au bon état de leur véhicule personnel,
- Fournir un casque de vélo pour les utilisateurs de 2 roues.

Suivi

- Participera activement au club Entreprises du Rhône pour échanger et partager les bonnes pratiques avec les entreprises adhérentes afin notamment de dégager des pistes de progrès,
- Continuera à publier mensuellement le suivi des événements « risque routier » au travers de ses supports internes de communication (écran de veille, affichage,...),
- Etablira chaque année un bilan des actions engagées et des résultats obtenus.

ENGAGEMENTS SITA

“Signataire de la charte Sécurité Routière le 26 Janvier 2005, SITA souhaite reconduire ce cadre d’engagements en faveur de la sécurité routière avec l’appui du Club Entreprises du Rhône.”



SITA France, pôle Propreté de SUEZ Environnement en France, dispose d’un large réseau de filiales et propose des solutions adaptées pour la collecte, le tri, la valorisation matière et énergétique, et l’élimination des déchets et l’assainissement.

En particulier, SITA, au sein des régions Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté, répond ainsi quotidiennement à tous les besoins spécifiques des ses clients industriels, collectivités, et des professionnels de santé.

Pour SITA la protection de la santé et la sécurité des ses personnels, de ses clients et des particuliers est un principe fondamental.

SITA considère la conduite d’un véhicule comme un acte et un comportement professionnels..

En regard des évaluations de risques et des analyses d’accidentologie et sinistralité au sein de la profession, SITA s’est engagé depuis 2002 une politique volontariste en faveur de la prévention du risque routier auprès de tous ses collaborateurs qui effectuent chaque jour des missions professionnelles mais aussi des trajets du domicile au lieu de travail. Elle met en œuvre des moyens pertinents afin de diminuer le nombre des sinistres et d’éliminer les accidents pouvant porter atteinte à la santé ou à l’intégrité physique de ses salariés ou des tiers.

Objectifs

Eliminer tous les sinistres routiers avec blessures corporelles.

Baisser de 10% par an le taux de sinistralité.

Diminuer le taux de responsabilité pour l’amener en dessous de 60%.

Réduire et maîtriser le potentiel de gravité des sinistres routiers.

Plan d’actions

Mise en place d’une fonction d’animateur à la Prévention du Risque Routier au sein de l’entreprise.

Mener l’analyse complète et détaillée de tous les sinistres automobiles.

Réaliser des audits de conduite en ciblant notamment les sinistrés, les nouveaux conducteurs, et les conducteurs de véhicules légers de l’entreprise

Former nos conducteurs aux techniques de la conduite défensive suivant notre Référentiel SITA France “Conduire Pro”.

Communiquer mensuellement les

résultats de la sinistralité automobile.

Promouvoir la Sécurité Routière par une communication régulière dans l’ensemble des sites SITA en relais des actions nationales.

Promouvoir la Sécurité Routière dans le cadre privé et familial pour les collaborateurs de SITA par la diffusion d’informations pratiques et ciblées.

Acquérir des véhicules disposant des meilleurs équipements de sécurité disponibles sur le marché.

Veiller au respect strict des vérifications périodiques de conformité pour l’ensemble des véhicules soumis.

Etablir des circuits sécurisés de collecte de déchets ménagers et éliminer les risques identifiés (application de la recommandation CNAM R437).

Pérenniser les actions des Tuteurs Conducteurs pour accueillir et former les nouveaux.

Renforcer les contrôles sécurité sur le terrain, y compris le contrôle de l’alcoolémie.

Contrôler le respect des vitesses sur les enregistrements disponibles : Tachygraphes et GPS.

Contrôler le respect des interdictions strictes de surcharge au départ des sites SITA.

Intégration du risque routier dans le Document Unique

Audit « Circulation » de tous nos centres de tri

Equiper nos équipiers de collecte travaillant sur la voie publique avec des tenues haute visibilité de classe 3 (maximum) selon la norme EN 471.

Former l’ensemble de l’encadrement et sensibiliser le personnel aux risques psycho-actifs.

Anticiper, assurer, partager et faire appliquer les nouvelles exigences réglementaires

Suivi

Nombre des sinistres responsables et non-responsables, par agence et par centre.

Coûts des sinistres par agence et par centre mensuel.

Nombre des sinistres corporels impliquant un salarié ou un tiers

Suivi mensuel du taux de responsabilité
Typologie des sinistres, suivis mensuels et cumuls annuels.

Nombre de point noirs résolus en collecte de déchets ménagers

Nombre de formation à la conduite défensive

Nombre de nouveaux conducteurs tutorés

Intégration de la sinistralité routière dans la méthode de calcul de l’intéressement

Nombre de résultats des actions de contrôle (dont alcoolémie)



ENGAGEMENTS TLF RHÔNE ALPES AUVERGNE



TLF Rhône-Alpes prend l'engagement d'inciter activement ses adhérents à respecter la Charte Sécurité Routière et à valoriser l'image de la profession et de ses conducteurs routiers. TLF Rhône-Alpes s'investira également dans le développement durable par la promotion d'un transport moderne, propre et innovant.



1^{ère} Organisation Professionnelle multimodale du Transport et de la Logistique en France avec 5 500 adhérents directs employant plus de 200 000 personnels roulants et représentant plus de 55 % du parc français de transport public de marchandises.

TLF Rhône-Alpes prend l'engagement d'inciter activement ses adhérents à respecter la Charte Sécurité Routière et à valoriser l'image de la profession et de ses conducteurs routiers. TLF Rhône-Alpes s'investira également dans le développement durable par la promotion d'un transport moderne, propre et innovant.

Objectifs

- Déclinaison dans les entreprises adhérentes de la Charte Sécurité Routière signée par TLF Rhône-Alpes et de ses engagements.
- Positionner les Entreprises sur les formations axées sur la conduite environnementale et la santé au travail.
- Valorisation de l'image d'une profession dynamique et responsable auprès des pouvoirs publics et des usagers de la route.

Plan d'actions

TLF, en partenariat avec les organismes de formation de la profession et l'Académie Logistique et Transport Rhône-Alpes, a constitué une interface commune avec les pouvoirs publics (DRTEFP, Conseil Général) et les professionnels du recrutement (pôle-emploi, missions locales) dans le but de promouvoir les métiers du transport liés à la conduite, d'évaluer les besoins de recrutement et de formation, de proposer en conséquence des formations et financements sur l'éco-conduite et la sécurité.

TLF, en partenariat avec les constructeurs, engage les entreprises adhérentes à aller vers les nouvelles technologies permettant de diminuer de façon sensible les émissions de CO² et permettant de favoriser ainsi la formation du personnel de conduite à une utilisation plus rationnelle de leurs véhicules.

Suivi

- Suivi trimestriel de l'engagement des entreprises sur les formations liées à la sécurité routière.
- Suivi trimestriel des entreprises sur leur engagement volontaire à la charte de réduction des émissions de CO².
- Suivi annuel des objectifs de la charte Sécurité Routière.

**“Positionner les
Entreprises sur les
formations axées
sur la conduite
environnementale
et la santé au
travail”**



“Préserver la vie de nos employés reste notre préoccupation constante”

TNT Express France, 5 000 collaborateurs sur 120 sites, est le numéro un du service de livraison express et livre quotidiennement 350 000 colis et documents à 50 000 entreprises clientes en France.

Pour réaliser ce défi quotidien, nous disposons du réseau de transport express le plus dense en France : 4 600 tournées de ramassage et de livraison quotidiennes et 620 liaisons inter urbaines. Nous disposons d'une Flotte de 786 véhicules qui représentent des milliers de kilomètres parcourus chaque jour : 234 véhicules utilitaires et 552 véhicules de fonction.

Objectifs

Faire de la sécurité routière un sujet essentiel à tous les niveaux de l'entreprise.

Réduire le nombre d'accidents (fréquence et notamment

en manœuvre) et le taux de responsabilité.

Réduire la gravité des accidents (corporels).

Responsabiliser les conducteurs multi accidentés.

Plan d'actions

HUMAINS

Sélection : Vérification de la validité des permis de conduire et des formations obligatoires.

Formation : Elaboration d'un programme de formation « itinéraire de bonne conduite » sur 5 ans avec des formations théoriques intégrant notamment un simulateur de freinage et des formations pratiques sur piste.

Multi accidentés : Mise en œuvre d'une démarche préventive et/ou curative visant à identifier et accompagner les collaborateurs multi accidentés.

Un groupe de travail « sécurité routière », impliquant plusieurs directions de l'entreprise, qui analyse les résultats et définit en conséquence les priorités et les axes de progrès/objectifs.

MATERIELS

Suivi et entretien des véhicules:

Les véhicules sont dotés d'équipements de sécurité (radar de recul...) et une maintenance préventive du parc est assurée avec des contrôles réguliers des véhicules.

Des communications internes régulières via affichage, mailing, intranet...

Challenge annuel sur piste pour les chauffeurs et les managers opérationnels autour de la conduite, de la sécurité routière et de la maîtrise des consommations de carburant

Une politique voyages visant à limiter et/ou optimiser les déplacements (visioconférences...).

Logiciel de gestion du risque routier : Tous les sinistres sont analysés et enregistrés dans un logiciel spécifique.

Suivi

Suivi de la fréquence et de la répartition des accidents par typologies.

Suivi du profil des risques et des conducteurs.

Intégration du risque routier dans l'évaluation des risques professionnels (analyse des parcours et temps de trajet, des missions et de l'organisation du temps de travail).



Engagement

En tant que professionnels de la route et utilisateurs assidus du domaine routier, la sécurité routière est pour nous un enjeu majeur. Préserver la vie de nos employés reste notre préoccupation constante. Nous avons ainsi naturellement intégré la priorité « Prévenir le risque routier » dans notre politique de prévention « Santé, Sécurité, Environnement ».

TNT est engagé depuis 2001 dans la lutte contre les accidents de la circulation et en 8 ans a divisé par 4 le risque pour chaque collaborateur d'avoir un accident corporel durant sa carrière professionnelle. Conscients toutefois que les progrès en matière de sécurité routière relèvent d'efforts collectifs permanents, nous voulons ancrer les réflexes sécurité routière à tous les niveaux du management pour nous assurer de l'implication de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de cette démarche.

ENGAGEMENTS TOTAL FRANCE

Si la sécurité industrielle est notre cœur de métier, la sécurité routière est l'une de nos préoccupations quotidiennes : la circulation à l'intérieur du site, la surveillance des 900 km de pipes, les trajets domicile-travail ou les trajets lors de missions font l'objet d'attentions particulières.



“ “ Action de sensibilisation sur les problèmes de comportement ” ”

La raffinerie TOTAL de Feyzin traite 6 millions de tonnes de pétrole brut par an. D'une superficie de 170 hectares, elle comprend des unités industrielles à Feyzin, des stockages de pétrole brut et de produits pétroliers à Saint Quentin Fallavier, à Serpaize dans l'Isère et un stockage d'éthylène à Viriat dans l'Ain, l'ensemble étant relié par un réseau de pipes.



Elle possède une double activité : le raffinage de pétrole brut en produits commerciaux (gaz, essence, kérosène, gazole, fioul et bitume), et la pétrochimie avec la fabrication de produits intermédiaires (éthylène, propylène, butadiène, benzène ...)

660 collaborateurs et 2 600 emplois induits contribuent à faire de la raffinerie de Feyzin l'un des acteurs économiques importants de la région Rhône Alpes.

Objectifs

Si la sécurité industrielle est notre cœur de métier, la sécurité routière est l'une de nos préoccupations quotidiennes : la circulation à l'intérieur du site, la surveillance des 900 km de pipes, les trajets domicile-travail ou les trajets lors de

missions font l'objet d'attentions particulières.

Pour cela, la raffinerie s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de prévention routière pour réduire les risques d'accident de circulation pour toute personne se trouvant dans l'enceinte de l'usine en maîtrisant l'accès et la circulation sur le site.

Plan d'actions

Des éléments de prévention sont mis en œuvre :

- organisation de la circulation des véhicules, des vélos et des piétons
- réduction du flux de véhicules à l'intérieur du site et mise en place de navettes pour assurer les déplacements intra muros
- sécurisation des voies, des croisements et des aires de manœuvre

- action de sensibilisation sur les problèmes de comportement
- action de formation à la sécurité routière

La réussite de ce projet est l'un des facteurs d'amélioration de la sécurité sur le site

la raffinerie s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de prévention routière



SIGNATURES



Olivier MAGNAVAL
Le Préfet délégué à la sécurité et à la défense



Bertrand DEGRAVE
Directeur des Ressources Humaines



Florence DUFOUR-FERRARA et Marion HERCE
Groupement Com'Unique - MH Com'Unique
PDG - Consultantes et formatrices



Jean Marc BRUERE
Directeur Général Adjoint



Jérôme CHARDEYRON
Directeur des risques professionnels
et de la Santé au travail

SIGNATURES



Jean-Octave DUPONT
Directeur Régional



David GUILLEMAN
Président



Philippe DECARNIN
PDG COLAS RHÔNE-ALPES



Gilles Courteix Vice Président de BTP RHONE
par délégation de Jean-Pierre ROCHE Président



Didier NADAL
Directeur ERDF du territoire du Puy-de-Dôme
Hugues MALINAUD
Directeur régional de GrDF

SIGNATURES



Jean-François BERGER
Président de la fondation du BTP



Irène GAZEL
Directrice des Ressources Humaines



M. Patrick Aujogue,
Directeur de la Sécurité Keolis Lyon
Mandaté par M. Bernard Tabary
Directeur Général Keolis Lyon



Michel SAGARZAZU
Directeur Enseigne du Rhône
Dominique PETITFILS
Directeur opérationnel territorial courrier DOTC



Philippe RUAUX
Directeur TERA

SIGNATURES



Sébastien MAJOUX
Responsable développement durable



Dominique DI BELLO
Président de TLF Rhône-Alpes



Eric JACQUEMET
Président de TNT Express France



Martial ATHANAZE
Responsable Prévention - Service Sécurité

CONTACTS



PREFECTURE de la REGION Rhône-Aples
et du DEPARTEMENT du RHONE
Centre de Ressources Sécurité Routière
106 rue Pierre Corneille 69 419 LYON Cedex 03
Tel : 04.72.61.62.69
pdsd-sec-secrout.pref69@rhone.pref.gouv.fr



BAYER CROPSCIENCE
Frédéric FOLLIE,
Responsable Département Hygiène et Sécurité
16 rue Jean Marie Leclair CP 310 69 337 LYON Cedex 09
Tel : 04.72.85.45.45
frederic.follie@bayercropscience.com



COM'UNIQUE
Florence DUFOUR-FERRARA,
Consultante et formatrice spécialisée prévention et sécurité
Chatillon 38 440 ST JEAN DE BOURNAY
Tel : 06.07.02.50.80
comunique@wanadoo.fr



MH COM'UNIQUE
Marion HERCE
Consultante et formatrice - communication et prévention
45 rue colin 69 100 VILLEURBANNE
Tel : 06.25.39.08.24
m.herce@mh-com-unique.com



STEF-TFE
Paul MARTEL, Responsable Juridique Transport
Port Edouard Herriot, 4 rue de Dijon 69 007 LYON
Tel : 04.72.76.63.63
paul.martel@stef-tfe.com



CRAM Rhône-Alpes Prévention des risques professionnels
Jean-Yves LE TESTE, Risques professionnels,
Responsable du groupe, Etude et Conseil en amont,
Ingénieur Conseil, Chargé de mission SR
26 rue d'Aubigny 69 436 LYON Cedex 03
Tel : 04.72.91.96.60
jyleteste@cramra.fr

CONTACTS



RHÔNE-ALPES

MACIF Rhône-Alpes Service Prévention
Ghislaine FONTAINE, Directrice Prévention
29 avenue Leclerc 69 367 LYON Cedex 07
Tel : 04.72.72.68.29
gfontaine@macif.fr



CAPEB RHONE
Patrick GAY, Secrétaire Général
59 RUE DE SAINT CYR CP 404 69338 LYON Cedex 09
Tel : 04.72.85.77.10
p.gay@capeb-rhone.fr



Rhône-Alpes

COLAS Rhône-Alpes
Patrick DARMEDRU, Service QSE Chef de service Sécurité
13 route de Lyon, BP 164, 69 802 St PRIEST
Tel : 06.64.40.00.15
darmedru@lyon.colas.fr



BTP RHONE
Nadine RENARD, Secrétaire générale
BP 1289, 23, av Condorcet 69 100 VILLEURBANNE
Tel : 04.72.44.15.17
btprhonesg@btp69.com



ERDF - GRDF
Thierry RASTELLO, Chef GR MOAD
Unité Réseau Electricité du Sillon Rhodanien
9, Bd Albert 1er 42000 Saint-Etienne
Tel : 06.50.19.19.80
thierry.rastello@erdf-grdf.fr



Fondation du BTP
Henriette ESPAGNET, Chargée de Mission
5 rue Jean Marie Chavant 69369 Lyon CEDEX07
Tel : 04.78.61.57.71
h.espagnet@fondation-btp.com

CONTACTS



GRAND LYON

Mélanie MAHE, Conseiller en Prévention DRH - PMD

Tel : 04.78.63.44.88

mmahe@grandlyon.org



KEOLIS LYON

Patrick Aujogue, Directeur de la sécurité

Patrick PONS, Responsable prévention

santé - sécurité au travail

Philippe AUZAS, Chef d'unité dépôt de Caluire

Immeuble le Lyonnais 19 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Tel : 04.63.66.86.33 ou 04.78.71.82.93

ppons@keolis-lyon.fr ou pauzas@keolis-lyon.fr



La Poste DOTC (courrier)

Andrée JOLY, Animateur de Prévention Conditions de Travail

10 place Antonin Poncet 69 267 LYON Cedex 02

Tel : 04.72.40.60.95

andree.joly@laposte.fr



La Poste L'Enseigne

Jean-Paul GIRARD, Animateur de Prévention

10 place Antonin Poncet 69 267 LYON Cedex 02

Tel : 04.72.40.63.56

jean-paul.girard@laposte.fr



RTE Rhône-Alpes Auvergne

Patrice BRERO, Ingénieur Prévention

Sécurité et Facteur Humain

5 rue des Cuirassiers 69 003 LYON

Tel : 04.27.86.26.37

patrice.brero@rte-france.com



SITA

Michel HENRY, Division Process Métiers

Prévention risques routiers CSTMD

264 rue Garibaldi 69 003 LYON

Tel : 06.07.47.42.93

michel.henry@sita.com

CONTACTS



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE FRANCE

TLF Rhône Alpes Auvergne
Emmanuel de BIENASSIS, Secrétaire Général
BP 626, 69638 Vénissieux
Tel : 04.78.20.22.66
edebienassis@e-tlf.com



TNT Express France
Emmanuelle BEDIAT-DAVOST,
Direction HSE Chargée de Prévention National
Marie BEGOU, Service assurances- Gestionnaires Sinistres
58 avenue Leclerc BP 7237 69 354 LYON Cedex 07
Tel : 06.76.85.63.91 ou 04.72.80.79.12
emmanuelle.bediat-davost@tnt.fr
marie.begou@tnt.fr



TOTAL

TOTAL France
Martial ATHANAZE, Responsable Prévention
BP 6, 69 551 FEYZIN Cedex
Tel : 06.33.49.52.79
martial.athanaze@total.com

Keolis

KEOLIS GROUPE
Michel DOUSSOT, Responsable du Risque RC Auto
20 rue de la Villette - Immeuble Le Bonnel,
69328 LYON Cedex 03
Tel : 04.26.23.40.44
mdoussot@keolis.com



Florence DUFOUR-FERRARA, Secrétaire générale
Marion HERCE, Secrétaire générale adjointe
Alain PONCET, Assistance logistique et marketing
clubentreprisesr69@live.fr
<http://clubesr69.over-blog.com>



Club Entreprises
Rhône

ILS ONT SIGNÉ LA CHARTE D'ENGAGEMENT 2009 - 2012



SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE L'ALLIANCE
SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER
SI, VOUS AUSSI, VOUS VOULEZ APPORTER VOTRE PIÈCE AU PUZZLE

REJOIGNEZ-NOUS !

Bureau sécurité routière de la Préfecture du Rhône
04.72.61.62.69
clubentreprisesr69@live.fr ou <http://clubesr69.over-blog.com>